



LAWYERS WITHOUT BORDERS  
**AVOCATS SANS FRONTIERES**  
ABOGADOS SIN FRONTERAS  
Canada



# MA FAMILLE, LE MALI

— ENTRETIEN AVEC MAKAN KALOGA —

# MAKAN, D'OÙ VENEZ- VOUS ET QUI ÊTES-VOUS?

Je me nomme Makan Kaloga, je suis Soninké, originaire de la ville de Koulikoro, dans le Sud du Mali. Je suis marié, père de 5 enfants et aîné d'une famille de 19 frères et sœurs, en majorité des femmes.

Je suis aussi psychologue. En 1987, je suis sorti major de ma promotion à l'École Normale Supérieure de Bamako. Mes études ont porté sur « L'exode rural et le problème des filles mères », un sujet qui était, à l'époque, un vrai problème de société dans mon pays.

Je suis devenu au fil du temps expert et consultant dans divers bureaux d'études. J'ai surtout eu l'opportunité de parcourir et de connaître le Mali afin de mettre mon expérience au service des victimes des conflits que nous avons vécus. Ces victimes, ce sont en majorité des femmes et des enfants.

Dans le cadre du projet d'Avocats sans frontières Canada, je travaille depuis 3 ans auprès de la Commission Justice Vérité Réconciliation. Mon rôle est d'accompagner, d'offrir un soutien psychologique et de diriger les victimes qui se trouvent dans un besoin urgent de prise en charge.

A close-up portrait of a man with short, dark hair, looking slightly down and to the right. He is wearing a light blue, textured, button-down shirt. The background is a soft-focus outdoor setting with green foliage.

—  
Makan  
KALOGA

## QUELS SONT LES PRINCIPAUX DÉFIS AUXQUELS VOTRE PAYS EST CONFRONTÉ ?

Mon pays, le Mali, est confronté à plusieurs défis. L'insécurité causée par l'occupation des deux tiers du territoire national par des groupes armés non identifiés, des groupes séparatistes et des milices fragilisent les populations et les exposent à des violences terribles.

Les nombreuses crises institutionnelles et coups d'État au cœur des 60 dernières années ont laissé des traces. Aujourd'hui, l'absence de l'État sur la majorité du territoire et la mauvaise gouvernance actuelle, avec son corolaire de corruption, contribuent à cette instabilité et cette insécurité.

La refondation du Mali doit s'appuyer sur des solutions appropriées, justes et équitables. La récurrence des conflits doit cesser, au bénéfice des populations et, surtout, des femmes et des enfants qui en sont toujours les premières victimes.

## POURQUOI AVEZ-VOUS CHOISI D'ÊTRE PSYCHOLOGUE ?

Depuis mon enfance, je suis engagé aux côtés de mes frères et sœurs, tant dans leur orientation et leur encadrement que dans leur protection contre les aléas de la vie.



*Réception chez un grand marabout de la région d'El Faki.*

« MON RÔLE D'AÎNÉ, CONFORMÉMENT AUX TRADITIONS DE L'ETHNIE SONINKÉ, VEUT QUE JE SOIS UN GUIDE POUR LE RESPECT DES RÈGLES SOCIÉTALES. »

Mon choix de devenir psychologue est la résultante directe de tout cela.

J'ai volontairement choisi d'être psychologue par mon désir ardent d'être toujours à l'écoute de l'autre, à ses côtés et surtout à l'aider à s'affranchir de tout ce qui est négatif.

Aujourd'hui plus que jamais, après 34 ans de service auprès des personnes dans le besoin, des victimes, je suis très fier de mon choix, de mon parcours et surtout de me sentir utile pour autrui et, par ricochet, pour mon pays en cette période de crise.

## EN QUOI CONSISTE VOTRE RÔLE AUPRÈS DES FEMMES, HOMMES ET ENFANTS QUI TÉMOIGNERONT DES CRIMES DONT ILS ONT ÉTÉ VICTIMES OU TÉMOINS ?

Le soutien que j'apporte aux victimes s'articule autour de trois actes fondamentaux.

Avant les audiences, j'organise des entretiens individuels pour connaître les degrés d'atteinte des victimes par rapport aux violations subies. Je cherche à mesurer leur désir, leur volonté de parler et, par ricochet, de s'affranchir.

Pendant les audiences, par ma présence permanente à leur côté et à travers des exercices d'évacuation, j'aide les victimes à se débarrasser de toutes les entraves qui les empêchent de relater correctement leur récit en public, comme le stress, l'angoisse, la peur, la crainte d'échouer.

« POUR ELLES, POUR EUX, LES AUDIENCES PUBLIQUES CONSTITUENT UNE VÉRITABLE TRIBUNE DE LIBÉRATION, DE GUÉRISON, DE RÉSILIENCE ET DE PROJECTION SUR L'AVENIR. »

J'organise aussi des simulations et groupes

de discussion afin qu'elles s'habituent mieux au contenu de leur récit et à sa structuration à travers un fil conducteur. Ce que j'appelle une carte mentale.

Après les audiences, au besoin, je réalise le suivi et le référencement des victimes qui ont des traumatismes enracinés ou émergents vers les structures régionales de prise en charge.

La plupart de ces victimes, surtout les femmes et les enfants, traînent de nombreux traumatismes.



*Repas de fête avec un chef de village et victime qui a témoigné devant la Commission Vérité, Justice et Réconciliation: mélange de viande, de beurre de chameau et de condiments locaux.*

## POUVEZ-VOUS NOUS PARTAGER UNE EXPÉRIENCE MARQUANTE VÉCUE LORS DES AUDIENCES?

L'expérience qui m'a le plus touché lors de la deuxième audience publique de la CVJR tenue en décembre 2020 est celle de cette victime femme dont le mari a été enlevé, assassiné et le corps jeté dans une fosse commune deux mois seulement après avoir donné naissance à une fille.

Le récit très émouvant et brutal de cette femme, sa fixation et surtout l'identification de la paire de chaussure de son défunt mari qu'elle montre régulièrement à son bébé en lui disant « voici ton père...tu ne le verras plus jamais ...». Cela est difficile.

Amener de telles victimes à relater correctement son récit en public, à se sentir capable de tout dire et à être débarrassée de tous les aléas pour y parvenir, tel est

mon quotidien auprès de toutes les victimes devant témoigner lors des audiences publiques de la CVJR.

## LA JUSTICE, POUR VOUS, QU'EST-CE QUE C'EST?

Selon moi, la justice est le seul canal par lequel tout peut être résolu, guéri et permettre à la victime de mieux penser son devenir. Surtout en période de conflit et dans un État occupé aux trois quart et dans lequel les bourreaux et les victimes, rappelons-le, partagent le même terroir.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle toutes les victimes ont demandé justice avant de pardonner ou de se réconcilier. Cela nécessitera, en soit, un code de conduite de la part de tous les acteurs pour plus de probité et d'engagement à éviter la récurrence des violences et des conflits.

Je le répète : car les premières victimes des conflits sont toujours les femmes et les enfants qui n'ont rien fait pour mériter de tels traitements inhumains et dégradants.



Vous pouvez vous aussi agir  
[ASFCANADA.CA/ENGAGEZ-VOUS](https://ASFCANADA.CA/ENGAGEZ-VOUS)